

Arrondissement : Castres – Tarn – Midi-Pyrénées

Type de réunion : Réunion de collège public

8 COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER AUTREMENT LES ELEVES ?

D'où peut provenir l'appétence de nos élèves face à l'apprentissage ?

L'enseignement prodigué est peu concret, il faut revoir le contenu des programmes et revenir aux fondamentaux. On ne peut plus enseigner comme nous « avons été enseignés ».

L'enseignement doit être attractif (les TP). Pour motiver les élèves, nous devons penser à de nouvelles pratiques : revoir les horaires hebdomadaires, respecter les « rythmes biologiques » et enfin conserver la plage horaire du matin pour les enseignements requérant une forte écoute.

Il semblerait que le grand nombre de professeurs différents et que la quantité de nouvelles matières déstabilisent les élèves. Il serait préférable de réunir des blocs de disciplines et des équipes pédagogiques ayant les mêmes exigences.

Quant au sens du travail et de l'effort scolaire, ce sont des notions « oubliées » ou peu « travaillées ». Il est difficile de faire entendre aux élèves que l'école est une planche de salut : que la réussite scolaire débouche sur la réussite professionnelle. Le travail n'est plus une valeur face aux exemples de réussite facile que nous distille les médias. De plus, certains élèves ont une durée de travail supérieure à celle de leurs parents !

Il faut resanctuariser l'école et rétablir l'autorité de l'institution.

Il est également indispensable de renforcer le partenariat entre l'école et la maison.

Comment s'adapter face à un public nombreux et hétérogène qui doit poursuivre sa scolarité au moins jusqu'à seize ans ?

Il faudrait renforcer les projets personnels des élèves en mettant l'accent sur l'orientation. Cependant, les élèves en grandes difficultés (ou a-scolaires) doivent être dirigés vers des structures plus adaptées.

Le redoublement doit être une solution consentie par l'élève et sa famille afin de casser l'image négative qu'il véhicule.

Il serait plus judicieux de proposer aux élèves des passerelles par un système d'unités de valeur rattrapables qui leur permettraient de ne plus rester en échec scolaire de la 6^e à la 3^e.

En conclusion et avant de prendre des décisions, il serait indispensable de créer des commissions qui étudieraient les systèmes éducatifs de nos voisins à travers le monde afin d'en retirer les meilleures idées ayant fait leurs preuves, ce qui nous permettrait de repenser notre enseignement et de l'améliorer pour ne pas reproduire les mêmes erreurs !

10 COMMENT ORGANISER ET AMELIORER L'ORIENTATION DES ELEVES ?

Après une relecture silencieuse par chaque participant de la note détaillée proposée sur le thème, le débat s'ouvre sur la question suivante : comment faire comprendre aux parents qu'il existe une autre voie que la Seconde générale ?

CONSTATS TROP D'ORIENTATION VERS DES FILIERES LONGUES (VOIE ROYALE) MALGRE UN PROFIL NON ADAPTE (A CE MOMENT DE LA SCOLARITE !).

Les filières professionnelles et les métiers liés, notamment manuels, sont dévalorisés. Le Lycée Professionnel souffre d'une image négative et constitue la plupart du temps une orientation par défaut qui n'est éventuellement acceptée par les parents que si l'élève a redoublé au moins une fois.

Le problème vient de l'orientation en 3ème.

Le problème vient peut-être d'un manque d'information concrète sur les filières professionnelles. Pourtant les participants sont d'accord pour constater également que, lorsque des visites d'entreprise sont proposées, les élèves n'y participent que très peu (parfois, semble-t-il, par peur que le fait de participer ne serve à les repérer et à les orienter à leur insu !); de plus, une grande masse d'information circule mais elle est complexe du fait par exemple des appellations des filières parfois impénétrables et/ou sujettes à confusion, de la complexité des passerelles (notion d'usine à gaz)

Les métiers d'aujourd'hui sont parfois complexes et difficiles à appréhender. Il existe également aussi trop de stéréotypes sur les métiers et le monde du travail. Combien de parents expliquent à leurs enfants en quoi consiste leur métier, le plaisir qu'ils y trouvent et les difficultés qu'ils y rencontrent ?

Peu ou pas d'intérêt des élèves pour l'activité même d'orientation. Quelle compréhension de l'orientation ont les élèves ou les parents ?

Le processus actuel d'orientation en classe de troisième semble n'inciter à se poser des questions qu'en cas de refus des vœux émis au second trimestre : le seul troisième trimestre ne permet certainement pas un travail pertinent et serein

Le mécanisme du passage « automatique » en classe supérieure n'incite pas non plus à la réflexion sur son projet et son parcours scolaire.

L'orientation est vécue comme irréversible.

Alors que de nombreuses filières existent après la troisième et dans l'enseignement supérieur, les élèves formulent des vœux d'orientation très peu différenciés (on observe les mêmes demandes par classe par exemple), ce qui peut être attribué à une caractéristique de l'adolescence (appartenance au groupe) mais semble tout de même découler aussi directement d'un manque d'intérêt et d'anticipation pour la réflexion d'orientation (manque d'individualisation de l'orientation)

Les élèves ne sont aujourd'hui confrontés qu'à des disciplines théoriques : la technologie elle-même, qui était une des rares matières permettant aux élèves de travailler manuellement (bois, fer, etc...), est souvent largement consacrée aujourd'hui à l'informatique.

Le paradoxe de la démarche d'orientation définie comme « appartenant à l'élève » et qui malgré tout dépend au final de l'autorité des parents souligne la nécessité de plus de dialogue et de concertation.

Débat sur « oriente-t-on pour passer ou pas en seconde générale » ou « oriente-t-on un élève par rapport à son projet global (notes mais aussi aspirations, compétences autres qu'académiques, etc...) ? »°

Le processus d'orientation actuel fondé avant tout sur les notes valorise les acquisitions intellectuelles ; quand celles-ci font défaut, aucune alternative n'est possible, ce qui entraîne une spirale d'échec et de perte de confiance en soi pour l'élève.

PISTES

Mieux exploiter les stages actuellement facultatifs en 3ème en les rendant obligatoires : on inciterait ainsi tous les élèves à un cheminement sur leur orientation dès le début de l'année au moins ; un rapport de stage, noté, et

éventuellement exploité par certains professeurs dans le cadre de leur discipline permettrait une exploitation complémentaire enrichissante.

- *cela doit-il être inscrit dans le projet d'établissement ?*
- *principe d'une semaine banalisée pour ce faire*

Accroître les allers- retours école entreprise y compris dès la 4ème.

- *question du statut des élèves,*
- *question de l'organisation des cours,*
- *question des programmes à boucler*

Dimensionner les filières en fonction des débouchés possibles sur le marché du travail : par exemple, les places manquent en formation « sanitaire et social » alors que les besoins en personnel qualifié pour les services à la personne sont en forte croissance (vieillesse de la population).

Informier davantage sur les filières du supérieur dès le collège : à noter l'apport intéressant des journées portes ouvertes au lycée qui semblent bien aider les élèves à se déterminer ; en revanche les apports du CIO et des journées Rotary ne font pas l'unanimité ; faire intervenir au collège des anciens élèves qui racontent leur parcours

Recréer les 4ème et 3ème technologiques qui fournissaient une vraie alternative de parcours et de mode de réflexion pour certains élèves (sans pour autant constituer une orientation irréversible)

Revaloriser l'image des filières et des établissements d'enseignement professionnel.

Nécessité d'un travail de concertation entre conseiller d'orientation et équipe éducative auquel associer les parents dans le respect de la confidentialité due à l'élève :

- *pendant le conseil de classe : risque de ne se fonder que sur les notes et question de la présence des parents ?*
- *hors conseil de classe : comment dégager le temps nécessaire ?*

Instituer un retour d'information aux professeurs du collège sur l'orientation de leurs anciens élèves en fin de seconde

La question du nombre des conseillers d'orientation et de leur localisation a également été entamée sans être menée à son terme.

EN SYNTHÈSE : Orientation : un mot mal compris, assimilé à « décision » voire « couperet » et qui fait peur

1. **Importance de l'éducation à l'orientation :**

Proposer dès la classe de 5ème un vrai travail suivi de construction d'un « projet personnel » (appellation provisoire éventuellement à améliorer) en concertation avec l'équipe éducative durant les heures de service et en associant la famille. On avance, non pas l'âge du choix, mais l'âge du questionnement sur le projet et on donne ainsi la possibilité d'expérimenter (Voir point de synthèse suivant), voire de résoudre ainsi certaines difficultés d'ordre scolaire (notion de motivation et d'épanouissement).

2. **Favoriser une plus grande diversité de parcours dès la 5ème :**

Ouvrir dès la 5ème un éventail d'options autres que théoriques (travaux manuels, artistiques, périodes d'observation en entreprise) afin d'alimenter et d'enrichir la maturation du « projet personnel » par une réelle expérimentation de l'élève

3. **Supprimer le passage automatique en classe supérieure**

Pour les élèves concernés, proposer non pas un redoublement à l'identique (rarement profitable et donc inutilement coûteux) mais un redoublement plus personnalisé grâce aux dispositifs des points 1 et 2, sur la base d'une réflexion en terme de **points forts** et points d'amélioration.

4. **Recentrer les programmes du collège sur les savoirs de base et augmenter leur cohérence**

Les notes, qui jouent un rôle prépondérant **dans l'orientation** (bien que celui ci doive être nuancé suite aux propositions 1 et 2), ne mesurent qu'un niveau de connaissances jugées trop théoriques et disparates (à noter que ceci semble être davantage ressenti dans des disciplines comme le français ou SVT).

13 COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?

Préambule

Au nom de l'équité du service d'Education, la salle tient massivement à rappeler son attachement au caractère National de ce service, en particulier en matière de programmes et de diplômes. C'est la garantie d'une égalité de traitement quel que soit l'établissement scolaire.

Les échanges qui ont eu lieu entre les participants au débat peuvent se synthétiser autour de quatre axes :

1) L'axe des apprentissages.

- Repérage le plus précoce possible des difficultés et analyse précise du type et de la nature de ces difficultés de manière à y remédier le plus tôt possible et de la façon la plus appropriée.
- Une adaptation des objectifs et des contenus (passant notamment par moins d'abstraction) apparaît également nécessaire.
- L'importance des apprentissages fondamentaux est fortement réaffirmée. La maîtrise de la lecture, de la compréhension et de l'expression tant écrites qu'orales est posée comme préalable à tous les autres apprentissages. L'échec dans ce domaine est cité comme la cause principale des difficultés à venir.

2) L'axe des pratiques enseignantes.

- Le traitement de la difficulté scolaire passe par le décloisonnement des pratiques, la transversalité, le travail en équipe disciplinaire ou transdisciplinaire (des dispositifs sur un modèle du type IDD ou PPCP semblent à creuser et à améliorer) : « enseigner autrement ». Il est également question de l'évaluation : critères communs à tous, plus diversifiés et lisibles.
- Pour atteindre l'objectif ci-dessus, la salle souligne cependant les lacunes existantes dans ces domaines en ce qui concerne la pertinence des contenus de la formation initiale et continue des enseignants.

3) L'axe du collègue : le point névralgique.

- La salle pense que le collègue est l'étape pendant laquelle se manifeste avec le plus d'acuité les difficultés. Difficultés dont il hérite parfois et qu'il transmettra sans pouvoir les résoudre de façon satisfaisante.
- La salle accorde au collègue unique un objectif fondateur louable mais constate que les écarts entre les élèves subsistent, en particulier en fonction de l'origine socioculturelle.
- La salle réaffirme son soutien au concept du « collègue pour tous et pour chacun » mais remarque que l'objectif « pour chacun » est très loin d'être atteint.
- Pour réussir ce pari de l'individualisation, la salle énonce certains principes :
 - maintien d'un socle commun,
 - pas de filières trop précoces dans le cursus,
 - plus de souplesse pour une adaptabilité plus importante et réactive,
 - réduire les effectifs au niveau des classes mais aussi des établissements.
 - valoriser les élèves en difficulté en se concentrant sur certaines matières et par une forme d'évaluation adaptée (cf. §2).

4) L'axe des élèves en très grande difficulté.

- Pour ce type d'élèves, la salle pense que l'intervention de personnels possédant des compétences particulières est indispensable.
- La salle propose cette intervention sous trois formes qui peuvent coexister :
 - une structure spécialisée,
 - une classe spécialisée au sein de l'établissement,
 - co-animation de la classe « classique » avec ce type de personnel.
- Adapter la solution à la nature de la difficulté : cognitive, comportementale (cf. §1)

La salle pense donc qu'une réforme est nécessaire mais souhaite que cette réforme soit profonde et pas seulement sous la forme d'un « toilettage » superficiel.

15 COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES ?

Etat des lieux

Si le collège est épargné par les phénomènes de violence physique, il importe néanmoins de traiter toutes manifestations d'incivilité et de violence verbale dès qu'elles se présentent.

En tout état de cause, la communauté éducative considère que la violence dépasse les cadres du seul système scolaire. La principale difficulté de tous les adultes se situe dans la transmission de valeurs qui ne semblent visiblement plus être celle du corps social dans son ensemble. La culture médiatique et les valeurs du marché répandues dans la jeunesse s'inscrivent à contre-courant des valeurs républicaines constitutives de l'école.

Propositions et pistes envisagées

D'une manière générale, l'échange concerté entre les différents acteurs du monde éducatif apparaît comme la première posture de régulation des conflits. Sur le modèle de l'heure de vie de classe, il est ainsi nécessaire de privilégier les espaces de dialogue public d'une part entre les élèves eux-mêmes et d'autre part entre les membres de l'équipe éducative et les élèves. Le rôle d'un médiateur des conflits est ici fondamental.

Si le règlement intérieur reste le texte légal de référence de la vie en milieu scolaire, il semble important de sensibiliser d'abord les élèves à ce code social fondant les valeurs et les règles de vie en communauté au profit de chaque individu. Trop souvent, ce règlement est en effet exclusivement perçu par les élèves dans son versant répressif. Dans cette optique, la notion de projet éducatif est réaffirmée comme la voie la plus sûre pour fonder les règles essentielles de toute vie en collectivité et leur donner du sens en y impliquant tous les élèves. Dans le cadre de la classe elle-même, les règles de vie peuvent faire l'objet d'un travail de réflexion en collaboration avec les élèves.

On retiendra la nécessité d'accompagner les élèves dans leur réception de la sanction en opérant un retour réflexif sur la faute commise. A ce titre, il faut signaler l'effet néfaste d'une salle de colle bondée dans laquelle se retrouvent ensemble tous les élèves difficiles, contribuant uniquement au renforcement de leur marginalisation. Il ressort que les conditions matérielles dans lesquelles s'effectuent les punitions doivent être prise en compte afin que le sens de la sanction ne soit pas dévoyé.

Dans la perspective d'une plus grande maîtrise de soi, le cours d'Education Physique et Sportive peut constituer le moment privilégié d'une prise de conscience corporelle et l'occasion de l'apprentissage des techniques de relaxation. Il conviendrait de multiplier les possibilités de mise en pratique de la relaxation pour les élèves les plus agités.

Concernant le rôle des parents, on s'accorde à rappeler qu'il est fondamental de maintenir et renforcer le contact entre l'école et le milieu familial des élèves les plus difficiles même si les relations sont parfois complexes.

On rappellera que la présence de personnel spécialisé est indispensable au bon fonctionnement du système éducatif. Les professeurs présents conviennent que certaines difficultés échappent à leur stricte compétence et requièrent une prise en charge par des professionnels (psychologues, éducateurs spécialisés). Il est signalé que la tâche principale des Conseillers d'Orientation Psychologues est l'orientation des élèves. Le traitement des cas de violence les plus délicats nécessiterait donc le service de psychologues recrutés par l'Education Nationale. Par ailleurs, on déplore l'absence de réelle et solide formation de l'ensemble du personnel éducatif dans les domaines de la psychologie de l'adolescence et de la gestion des conflits.

TROIS PRIORITÉS POUR L'ÉCOLE

1 Maintenir le socle commun d'apprentissage recentré sur des savoirs fondamentaux et « concrets » constitués de blocs cohérents grâce au travail interdisciplinaire et de concertation des équipes éducatives et des familles.

2 Individualiser les parcours dès la 5^{ème} (orientation, options) en offrant des formations privilégiant la pratique au théorique et, pour éviter le doublement, considérer les matières sous forme d'unité de valeur rattrapables.

3 Rétablir l'autorité de l'institution « école » en renforçant la formation initiale et continue des personnels et en y adjoignant des spécialistes (psychologues, médiateurs...) afin de restaurer l'estime de soi et la sérénité des apprentissages.